



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse Etat de Vaud - Police cantonale - TCS

Prévention routière: gagner en confiance et en sécurité

Les seniors pourront participer gratuitement à des ateliers théoriques et pratiques de conduite

Le Service des automobiles et de la navigation (SAN), la Section vaudoise du TCS et la Police cantonale vaudoise offrent la possibilité aux automobilistes vaudois âgés de 70 ans et plus de bénéficier gratuitement d'un demi-jour de prévention routière. Des ateliers théoriques et pratiques leur seront proposés les 26 avril, 25 juin, 30 août et 26 septembre. Initiée en 2017, cette opération de sensibilisation vise à permettre aux seniors de prendre conscience de l'évolution de leurs réflexes, de gagner en confiance et en sécurité.

Faisant de la sensibilisation des seniors au volant une priorité, le SAN, la Section vaudoise du TCS et la Police cantonale vaudoise se mobilisent à nouveau pour proposer une action de prévention spécifiquement destinée à ce public. Les trois entités offrent aux automobilistes vaudois, âgés de 70 et plus, la possibilité de participer à différents ateliers au cours desquels ils pourront s'entraîner à divers exercices pratiques sur le circuit TCS de Cossonay. Organisés pour la première fois l'année dernière, ces ateliers avaient très rapidement affiché complet. Face à un tel succès, les organisateurs ont cette année prévu huit demi-journées de formation au lieu de quatre.

Afin de se sensibiliser à certains comportements à risques et de gagner en confiance, les participants à cette campagne bénéficieront des conseils des instructeurs du TCS, des experts du SAN, ainsi que des gendarmes. Lors des ateliers pratiques, les seniors s'exerceront à divers types de manoeuvres, ainsi qu'à des exercices de freinage. La partie théorique portera sur les règles de circulation ainsi que sur les aspects juridiques et médicaux importants relatifs au permis de conduire, tels que le contrôle médical obligatoire ou les changements physiques dus à l'âge.

Ces demi-journées se dérouleront jeudi 26 avril, lundi 25 juin, jeudi 30 août et mercredi 26 septembre de 8h à 12h et de 13h à 17h. Elles sont ouvertes à tous les automobilistes âgés de 70 ans et plus, résidant dans le canton et possédant un permis de conduire catégorie B valable. Les participants se présenteront avec une voiture immatriculée. Les places étant limitées, elles seront attribuées aux premiers inscrits. Ceux-ci recevront une confirmation de leur participation. La manifestation a lieu par tous les temps. L'inscription est possible par e-mail à info.auto@vd.ch ou par écrit au SAN, avenue du Grey 110, 1014 Lausanne, avec les précisions suivantes: demi-journée souhaitée; nom, prénom et coordonnées (adresse et téléphone); date de naissance.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04/04/2018

Renseignements complémentaires : DTE, Pascal Chatagny, chef du Service des automobiles et de la navigation, 021 316 88 01; DIS, Jean-Christophe Sauterel, directeur prévention &

**communication, Police cantonale, 021 644 80 22 ou 079 705 29 91; Jean-Marc Thevenaz,
directeur TCS Vaud, 021 863 13 33**